

La France est le principal pourvoyeur de devises du Maroc... et de bien d'autres !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 10 juin 2021



Edouard Philippe et le Chef du gouv. marocain Saâd-Eddine El Othmani, lors d'un prêt et d'une subvention.

La France : open bar pour tous les autres !

Deux infos qui disent à quel point la France est saignée à blanc par les envahisseurs avec l'aide de nos gouvernants, Minus en tête !

[Maroc : en 2019, les transferts financiers des Marocains résidant en France \(MRE\) ont atteint 2,3 Md EUR, soit 35,2 % du total des transferts reçus à ce titre par le Royaume.](#)

Extrait :

“4. Premier pays d’origine des transferts financiers de la diaspora marocaine et du contingent de touristes, la France est le principal pourvoyeur de devises du Maroc. En 2019, les transferts financiers des Marocains résidant en France (MRE) ont atteint 2,3 Md EUR, soit 35,2 % du total des transferts reçus à ce titre par le Royaume. Par ailleurs, la France fournit traditionnellement le premier contingent de touristes étrangers, ce fut encore le cas en 2019, avec 4,2 M d’arrivées (soit 33 % du total des arrivées). Leurs dépenses se sont élevées à plus de 2 Md MAD (*Dirham marocain = 0,093, donc le tourisme, c’est rien par rapport aux transferts – s’il n’y a pas erreur : 500MAD ou 47€ par touriste français* !*). Après une année record en 2019, la crise du Covid et les mesures prophylactiques qu’elle entraîne devraient faire diminuer l’activité touristique marocaine d’environ 60 % sur l’ensemble de l’année et ce, malgré la réouverture des frontières aux touristes depuis septembre 2020.

** : Le tourisme a rapporté 88,3 Md DH au Maroc en 2019, donc près de 30 Md MAD de la part des Français s’ils représentent 33% des touristes, soit environ 7150 MAD par touriste français (moins de 700€) !*

5. Aide institutionnelle : le Maroc est le premier récipiendaire des financements de l’AFD (Agence Française de Développement) et bénéficie de nombreux instruments de la DG Trésor et de BPI France.

– **Le Maroc est le premier bénéficiaire des financements de l’AFD dans le monde**, avec une exposition (encours + restes à verser signés) de 2,4 Md EUR au 30 juin 2020. **L’AFD a octroyé 479,8 M EUR au Maroc en 2019** (dont 46 M EUR par PROPARCO). Pour la seule année 2019, 582,6 M EUR de convention ont été signés.

– **L’encours des prêts du Trésor** (décaissements moins remboursements) **s’élevait à 911 M EUR** à fin juin 2020, principalement concentré dans le secteur des transports (LGV, tramways de Rabat et de Casablanca).

– Entre 2000 et 2018, **34 études FASEP ont été conduites au Maroc** (en particulier dans le secteur de l'eau) pour un montant total de 100,1 M EUR (dont 75 M EUR de don exceptionnel pour l'assistance technique de la LGV).

– En 2015, **la Direction générale du Trésor a accordé une ligne de don (4 M EUR) et de prêt (21 M EUR)** dédiée au financement des PME marocaines. Une ligne de garantie française est associée à ce financement. En 2016, le montant du don afférent a été relevé (de 2 M EUR supplémentaires). A ce jour, 6,9 M EUR d'exportations d'origine française ont bénéficié de ce mécanisme de co-financement avec le secteur bancaire (4,5 au titre de la ligne française et 2,4 au titre du financement bancaire local).

– Au 31 août 2020, **l'encours BPI souverain en assurance-crédit au Maroc atteignait 710,0 M EUR**. Les secteurs des transports, de l'énergie et de l'équipement industriel bénéficient de ces garanties."

En ce qui concerne notre grande amie la Turquie !

Bénéficiaires du RSA, ils avaient 500.000 euros sur leur compte

Xavier Martinage- le 08/06/2021

Un couple, qui comparaissait devant le tribunal de Lorient lundi 7 juin, a dû s'expliquer sur l'existence de onze comptes à son nom.

Onze comptes en banque, **plus de 500.000 euros dessus et environ 300.000 euros oubliés lors de leur déclaration de revenus...** Un couple était jugé par le tribunal de Lorient lundi 7 juin, rapporte Ouest France, car dans le même temps, **il touchait le RSA**. En tout, **entre 2016 et 2017, la Caf leur a versé un peu moins de 45.000 euros** alors qu'ils avaient dix fois plus sur leur compte. Selon nos confrères, **sur cette même**

période, le couple n'aurait déclaré que 7.700 euros, de quoi éveiller les soupçons du fisc.

Et combien d'autres ?

En menant leurs recherches, les services fiscaux ont découvert que le couple, dont le père de famille est originaire de Turquie, avait donc ces onze comptes bancaires. Devant le tribunal, l'homme n'a pas nié leur existence mais prétend que son frère lui avait demandé de les ouvrir afin de "vendre du matériel de travaux publics" puisqu'il était entrepreneur en Allemagne. Alors que la présidente lui demande où sont toutes les factures correspondantes, l'homme fait preuve d'incrédulité : "Je ne savais pas qu'il fallait en demander". Avant de laisser entendre qu'il avait compris la leçon..."**Mais aujourd'hui, comme le travail au noir que j'ai pu effectuer, je sais que c'est interdit***". Soit.

** des naïfs !*

Ils n'ont plus rien* (les pauvres !)

Car si **les sommes perçues avaient parfois des destinations inconnues**, la présidente rappelle que le couple n'a "jamais omis de faire les déclarations trimestrielles lui permettant de percevoir les aides réservées aux plus pauvres". Avec 500.000 euros à leur actif à l'époque, ils n'ont désormais plus rien puisqu'ils vont devoir rembourser les 45.000 euros à la Caf et les impôts pourraient leur réclamer plus de 400.000 euros (**j'en ai les larmes aux yeux !**). **Leur avocate a demandé à la présidente du tribunal de faire preuve de compassion** dans la mesure où le couple va "traîner ce boulet longtemps", et avouant qu'ils avaient "compris" et qu'ils "n'avaient plus rien". Le père de famille a finalement écopé de 18 mois de prison avec sursis probatoire, et sa femme six mois.

** : ils peuvent toujours retourner en Turquie, ils y feront fortune avec leur habileté ! Erdo a d'ailleurs besoin de tels entrepreneurs aussi débrouillards !*